&TERRITOIRES

Pour les viticulteurs - viticultrices et les salariés viticoles

RAPPEL SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION 2016

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: 28 h x 9.67 € = 270,76 euros Des formations adaptées aux besoins des agriculteurs et des territoires

Contact du Centre de formation 02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe 41018 BLOIS



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr





Pratique de la Taille Guyot-Poussard et du Curetage-Regreffage



Taille Guyot-Poussard et curetage-regreffage

Combiner les pratiques pour limiter les maladies du bois

Mercredi 30 novembre 2016

(Taille Guyot– Poussard)

Mercredi 22 fevrier 2017

(curetage-regreffage)

Lieu: Touraine (41)

de 9 h à 17h

PUBLIC

 Viticulteurs-trices et salariés-ées d'exploitation viticole, ayant déjà réalisé les formations initiation de préférence

TARIFS & FINANCEMENTS

 35 €par jour pour un contributeur Vivea

Salariés: prise en charge di-

recte par le FAFSEA si bulletin inscription retourné 15 jours avant (et 8 salariés inscrits) sinon 140 €jour avec demande de remboursement après la forma-

tion au FAFSEA

OBJECTIFS

Connaître les dernières évolutions sur ces trois techniques

Améliorer ses pratiques

Bénéficier des expériences

CONTENU DE FORMATION

- Evolutions des connaissances sur les maladies du bois.
- Rôles de la taille guyot-poussard—du curetage—du regreffage, réussites et difficultés. Résultats observés.
- Amélioration de sa technique de taille ou de curetage ou de regreffage, pour limiter l'impact des maladies du bois sur sa production

Avec 2 après midis sur le terrain

MÉTHODES ET INTERVENANTS

- Apports avec démonstrations, puis mises en pratique au vignoble
- Avec Clémentine Marçon ou François Dal, conseillers viticoles SICAVAC

Responsable de stage/Contact Alice Durand-Reumaux au 02 54 55 20 40
CFPA—Formation au 02 54 55 20 18

PRÉ-INSCRIPTION

Par mail: formation@loir-et-cher.chambagri.fr ou courrier ou tel 02 54 55 20 18

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Ce stage sera co-financé par VIVEA et un éventuel co-financeur pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 www.loir-et-cher.chambagri.fr



BULLETIN DE **PRE-INSCRIPTION**

Pratique de la taille GUYOT-POUSSARD et curetage-regreffage

□ Pratique de la Taille GP: mercredi 30 novembre 2016
 □ Curetage-regreffage: mercredi 22 février 2017

Nom et prénom du participant :					

Portable :....

Statut professionnel:				
□ Chef d'exploitation □ Conjoint collaborateur	□ Aide familial			
□ Salarié (date de naissance)	□ Autre (date de naissance)			

L'entreprise joindra un chèque du montant défini avec le contrat de formation, à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

Fait à Signature,



(cocher):

Je m'engage à participer à la formation

BULLETIN À RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER À CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER

CFPA - Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS Tél. 02.54.55.20.18 - Fax 02.54.55.20.01

Mail: formation@loir-et-cher.chambagri.fr